

Pour diffusion immédiate

La langue française me tient à cœur et je peux contribuer à son essor !
Élections générales de l'Assemblée communautaire fransaskoise le 5 novembre 2014
La période de mises en candidature est maintenant ouverte

Regina, le 27 août 2014 – La période de mises en candidature des prochaines élections générales de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) est lancée. La communauté fransaskoise sera appelée aux urnes le 5 novembre prochain pour élire les membres de l'Assemblée des députés communautaires (ADC).

«La langue française me tient à cœur, en tant que personne élue à l'ACF nous contribuons au rayonnement et à l'essor de la communauté fransaskoise. Pour ma part, je m'implique pour encourager les jeunes à s'intéresser à l'avenir de notre héritage commun qu'est le français,» souligne monsieur Charles Lamboni, député communautaire pour le district de Ponteix depuis 2011.

Les députées et députés communautaires ainsi que la présidence forment l'instance décisionnelle de l'ACF. Les membres de l'Assemblée des députés communautaires déterminent les politiques et stratégies à mettre en œuvre pour assurer le développement de la communauté fransaskoise. Certains seront appelés à s'occuper d'un secteur ou d'un dossier en particulier.

Pour soumettre sa candidature, le formulaire prévu à cette fin (**le Formulaire-C**) doit être dûment rempli et soumis aux personnes chargées de ces élections avant le 26 septembre 2014. Les personnes désirant se présenter à un des 16 postes de députées / députés communautaires, ou au poste de la présidence, sont invitées à soumettre leur candidature à la direction de scrutin de leur district électoral. Dans le cas du poste de la présidence, les candidatures doivent être remises à la directrice générale des élections.

Le **Formulaire C**, la description des districts électoraux et la nouvelle carte électorale sont disponibles :

- sur le site internet de l'ACF www.fransaskois.sk.ca,
- auprès de la directrice générale des élections, Joanne Perreault, (306) 422-5902 jrperreault@baudoux.ca,
- auprès des directions de scrutin dans les centres communautaires francophones ;
- en contactant le bureau de l'ACF au 1-800 991-1912.

Rappelons-nous que plus tôt cette année, la durée des mandats est passée de 2 à 4 ans et que les frontières de certains districts électoraux ont connu de légères modifications.

L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. A l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

- 30 -

Source :

Marc Masson

Directeur des communications

Assemblée communautaire fransaskoise

Tél : 306 924-8532

Portable : 306-581-8532